



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
LIMITEE

E/CN.17/IPF/1996/L.3
17 septembre 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DU DEVELOPPEMENT DURABLE
Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts
Troisième session
Genève, 9-20 septembre 1996
Point 8 de l'ordre du jour

ADOPTION DU RAPPORT DU GROUPE SUR SA TROISIEME SESSION

Chapitre

QUESTIONS D'ORGANISATION ET QUESTIONS DIVERSES

A. Ouverture et durée de la session

1. Le Groupe intergouvernemental spécial sur les forêts de la Commission du développement durable a tenu sa troisième session du 9 au 20 septembre 1996, conformément à la décision 1996/230 du Conseil économique et social. Le Groupe a tenu ... séances (première à ... séances).
2. La session a été ouverte par l'un des coprésidents, sir Martin Holdgate (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord). L'autre coprésident, M. Manuel Rodriguez (Colombie), a également fait une déclaration liminaire.
3. Le Directeur de la Division du développement durable a fait une déclaration liminaire.

B. Election du bureau

4. A sa deuxième séance, le 13 septembre 1996, le Groupe a élu par acclamation M. M.F. Ahmed (Inde) vice-président du Groupe pour les troisième et quatrième sessions, en remplacement de M. N.R. Krishnan (Inde), parti à la retraite.

5. Le bureau du Groupe était composé comme suit :

Coprésidents : Sir Martin Holdgate (Royaume-Uni)
M. Manuel Rodriguez (Colombie)

Vice-présidents : M. Juste Boussienguet (Gabon)
M. M.F. Ahmed (Inde)
M. Anatoliy I. Pisarenko (Fédération de Russie).

6. Comme décidé à la deuxième session du Groupe, M. Juste Boussienguet (Gabon) a également fait fonction de rapporteur de la troisième session.

C. Ordre du jour et organisation des travaux

7. A sa première séance, le 9 septembre 1996, le Groupe a adopté son ordre du jour provisoire, qui figurait dans le document E/CN.17/IPF/1996/13, et a approuvé l'organisation de ses travaux. L'ordre du jour était ainsi conçu :

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
2. Application aux niveaux national et international des décisions relatives aux forêts issues de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, y compris l'examen des articulations sectorielles et intersectorielles.
3. Coopération internationale dans le domaine de l'assistance financière et du transfert des techniques.
4. Recherche scientifique, évaluation des ressources forestières et définition de critères et d'indicateurs pour la gestion durable des forêts.
5. Commerce et environnement sous l'angle des produits et services forestiers.
6. Organisations internationales et institutions et instruments multilatéraux, y compris les mécanismes juridiques appropriés.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport du Groupe sur sa troisième session.

8. A la même séance, le Groupe a décidé d'établir deux groupes de travail intersessions, chacun présidé par l'un des deux coprésidents.

D. Participation

9. Les représentants de ... Etats membres de la Commission du développement durable ont participé à la session. Les observateurs d'autres Etats Membres de l'ONU et d'Etats non membres, les représentants d'organismes des Nations Unies

et les observateurs d'organisations intergouvernementales, non gouvernementales ou autres y ont également participé. [Une liste des participants sera incluse à l'annexe I du rapport final.]

E. Documentation

9. Le Groupe était saisi des documents ci-après :

a) Rapport du Secrétaire général sur l'élément de programme I : Progrès accomplis dans l'exécution de plans forestiers nationaux et de plans d'aménagement du territoire (E/CN.17/IPF/1996/14);

b) Rapport du Secrétaire général sur l'élément de programme I.2 : Causes profondes du déboisement et de la dégradation des forêts (E/CN.17/IPF/1996/15);

c) Rapport du Secrétaire général sur l'élément de programme I.3 : Connaissances traditionnelles relatives aux forêts (E/CN.17/IPF/1996/16);

d) Rapport du Secrétaire général sur l'élément de programme I.4 : Ecosystèmes fragiles touchés par la sécheresse et impact de la pollution atmosphérique sur les forêts (E/CN.17/IPF/1996/17);

e) Rapport du Secrétaire général sur l'élément de programme I.5 : Besoins et exigences des pays à faible couvert forestier (E/CN.17/IPF/1996/18);

f) Rapport du Secrétaire général sur l'élément de programme II : Coopération internationale dans le domaine de l'assistance financière et du transfert des techniques (E/CN.17/IPF/1996/19 et E/CN.17/IPF/1996/CRP.1);

g) Rapport du Secrétaire général sur l'élément de programme III.I a) : Evaluation des avantages multiples de toutes les catégories de forêt (E/CN.17/IPF/1996/20);

h) Rapport du Secrétaire général sur l'élément de programme III.2 : Critères et indicateurs pour la gestion durable des forêts (E/CN.17/IPF/1996/21);

i) Rapport du Secrétaire général sur l'élément de programme IV : Commerce et environnement sous l'angle des produits et services forestiers (E/CN.17/IPF/1996/22 et E/CN.17/IPF/1996/CRP.2);

j) Rapport du Secrétaire général sur l'élément de programme V.1 : Organisations internationales et institutions et instruments multilatéraux (E/CN.17/IPF/1996/23);

k) Rapport du Secrétaire général sur l'élément de programme V.2 : Contribution à la recherche d'un consensus en vue d'une application plus poussée des principes relatifs aux forêts (E/CN.17/IPF/1996/24 et E/CN.17/IPF/1996/CRP.3);

l) Rapport du Secrétaire général sur l'élément de programme III.1 b) : Mesure et évaluation de la contribution des forêts : définitions, politiques et problèmes (E/CN.17/IPF/1996/25);

m) Lettre datée du 15 août 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Pérou auprès de l'Organisation des Nations Unies et le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente d'observation de la Suisse auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le rapport final du Groupe indépendant d'experts établi dans le cadre de l'initiative Suisse-Pérou sur les forêts (E/CN.17/IPF/1996/26);

n) Note verbale datée du 22 août 1996, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de l'Australie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le rapport de la Conférence internationale consacrée à la certification et à l'étiquetage des produits provenant de forêts gérées écologiquement, tenue à Brisbane (Australie), du 26 au 31 mai 1996 (E/CN.17/IPF/1996/27);

o) Lettre datée du 28 août 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le rapport de la réunion du Groupe de travail international d'experts sur le commerce et l'étiquetage des produits forestiers et la délivrance de certificats de gestion forestière durable, tenue à Bonn (Allemagne) du 12 au 16 août 1996 (E/CN.17/IPF/1996/28);

p) Note verbale datée du 4 septembre 1996, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Finlande auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le rapport analytique du Séminaire intergouvernemental sur les critères et les indicateurs de gestion forestière durable, tenu du 19 au 22 août 1996 à Helsinki (Finlande) (E/CN.17/IPF/1996/29).
